



Le siège éjectable

Il y a 3 ans et demi, le Groupe Bélier amenait une couronne mortuaire sur cette même place fédérale. En effet, l'ancien socialiste devenu radical puis agrarien Jean-Pierre Graber venait de se faire bouter hors du Conseil national, le Jura-Sud n'étant ainsi plus représenté du tout sous la coupole fédérale.

Suite à cet affront, Monsieur Graber, auparavant plus ou moins éclairé, s'est mué en pro-Bernois acharné luttant corps et âme pour le canton qui venait de le priver de son siège. Les psychologues appellent cela le syndrome de Stockholm...

À fin 2014, JPG pense se voir enfin récompensé lorsque Hansruedi Wandfluh décide de prendre sa retraite. Le premier des viennent-ensuite feint alors de se tâter, d'hésiter alors que le landerneau sait très bien qu'il négocie le cumul de sa fille Anne-Caroline lors des prochaines élections fédérales.

Le problème de tout chantage est qu'il faut être prêt à le mettre à exécution en cas d'échec des pourparlers. Ainsi, l'amoureux éconduit qui menace de sauter par la fenêtre doit s'assurer qu'il habite au rez-de-chaussée s'il veut éviter la blessure.

C'est malheureusement ce que Jean-Pierre Graber a oublié de faire. Ainsi, le parti cantonal n'a pas hésité longtemps avant de refuser le cumul d'Anne Caroline, se disant que douze mois du père seraient moins gênants qu'un second épisode à la Walter Schmied, dernier candidat méridional à avoir été cumulé.

Et nous voici en ce premier jour des sessions parlementaires avec le siège de Jean-Pierre Graber. Comme vous le constaterez, celui-ci est relié à compte à rebours qui le fera exploser le 31 décembre 2015, date à laquelle le Jura-Sud ne sera très



probablement plus représenté sous la Coupole.

Car, en plus des espoirs de Jean-Pierre Graber, les pontes bernois de l'UDC ont douché ceux de Manfred Bühler et Patrick Tobler. En effet, comme nous venons de l'évoquer, le parti ne souhaite pas entrer dans la spirale des cumuls et a donc refusé la double ligne à Manfred.

Ainsi, malgré une dévotion qui ferait pâlir la plus pieuse des Ursulines, les braves petits soldats pro-bernois se sont fait moucher « propre en ordre » comme ils aiment à la dire. Ce doit être une drôle de sensation que d'être le mouton noir d'un parti qui en fait la chasse...

Une seule conclusion intelligente s'impose : le Jura-Sud n'a pas sa place dans le Canton de Berne. Tôt ou tard, il en sera libéré et le processus devrait bientôt commencer.

Vive Moutier libéré !

Groupe Bélier